



**C'**est avec fierté que nous vous présentons la première édition de l'INFO-LETTRE de l'Office municipal d'habitation de la ville de Saint-Hyacinthe. Nous souhaitons vous informer sur différents sujets, dont la réalisation de travaux importants, à l'Office d'habitation, d'activités qui se déroulent pour les locataires, sur des projets et bien sûr quelques rappels pour les règlements afin d'assurer une belle harmonie entre les locataires.

Vos commentaires sont toujours appréciés. Nous les communiquer à [omh@omhsthyacinthe.ca](mailto:omh@omhsthyacinthe.ca)



Nous avons procédé à des travaux importants de rénovation au 2975 Saint-Proper (Escale). Il s'agit d'un immeuble de 6 étages comportant 137 logements pour personnes de 60 ans et plus. Cet immeuble date de 1979 et nous devons le rafraîchir afin de garder sa valeur et d'assurer une qualité de vie des locataires.

Les travaux de 3 500 000 \$ ont servi à la réfection de la toiture, à l'installation d'un revêtement extérieur en aluminium, au réaménagement des sorties donnant accès au patio, de même qu'à l'amélioration du système de ventilation et autres.

**Nous désirons remercier sincèrement les locataires de l'Escale pour leur précieuse collaboration.**

Pour une 4<sup>e</sup> année, le projet d'aide aux devoirs se poursuit à la salle communautaire du Patro. Du lundi au jeudi, c'est près de 24 enfants du primaire et 10 adolescents du secondaire qui, chaque jour, bénéficient de ce service.



**Soyez fiers de vos enfants.**

Et oui, l'hiver est à nouveau à nos portes. Tout comme chaque année, nous faisons appel à votre collaboration lors de tempête de neige. déneigement des stationnements vous devez **DÉPLACER** ou **FAIRE DÉPLACER** votre **véhicule.**



**ENSEMBLE, FAVORISONS UNE COHABITATION HARMONIEUSE:**



Lorsque vous déblayez votre véhicule, **soyez bon voisin**, poussez la neige un peu plus loin que sur la voiture du voisin.

**Tel est l'objectif que le personnel de l'OMH s'est donné.**

Tel est également l'objectif visé par les différents travaux exécutés tout au cours de la dernière année et ceux à venir dans plusieurs de nos immeubles **Aidez-nous à atteindre cet objectif, soyez fiers d'habiter votre immeuble!**



## L'aide aux devoirs de l'Office municipal d'habitation de Saint-Hyacinthe : plus qu'un simple soutien pédagogique

Depuis qu'il a été lancé en 1990 par la communauté religieuse, le service d'aide aux devoirs a toujours rempli efficacement sa mission, qui est celle d'offrir un soutien pédagogique aux jeunes.

Selon M. Jean-Claude Ladouceur, directeur général de l'OMH, le service d'aide aux devoirs a grandement évolué au cours des ans, en plus de gagner en popularité. Ainsi, ce sont plus de 30 jeunes de niveaux primaire et secondaire, résidents de la Terrasse du Patro, qui bénéficient aujourd'hui de ce service.

L'équipe de l'aide aux devoirs est composée d'un orthopédagogue, d'une intervenante sociale et communautaire et de quelques bénévoles. En plus d'aider les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage à faire leurs devoirs, ces personnes dévouées offrent une assistance sociale aux jeunes provenant de milieux défavorisés. Ainsi, ces élèves ne font pas qu'améliorer leurs résultats scolaires, ils développent également leur sens des responsabilités et leur confiance en eux. Ce service a aussi l'avantage d'aider les jeunes nouvellement arrivés au Québec à parfaire leur français et à s'intégrer plus rapidement à la communauté.

Mais ce n'est pas tout. Des collations nutritives sont offertes du lundi au jeudi après l'école, du matériel informatique est mis à la disposition des élèves, des ateliers sont organisés afin de développer la créativité des jeunes et une activité de reconnaissance est tenue à la fin de l'année scolaire pour souligner la persévérance scolaire et le bon comportement de certains élèves.

### La contribution financière de la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe

Après avoir dû fermer temporairement son service d'aide aux devoirs en 2008, l'OMH a sollicité la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe pour un don qui devait servir à l'embauche de ressources permanentes, une nécessité pour assurer la pérennité et la stabilité du service. Convaincue que d'offrir de l'aide à des jeunes qui connaissent des difficultés d'apprentissage diminue les risques qu'ils abandonnent l'école avant l'obtention d'un diplôme et contribue au développement de leurs habiletés sociales, la Caisse a accédé à cette demande. Ainsi, depuis la réouverture du service en 2010, la Caisse a remis 35 000 \$ à l'OMH et n'a cessé de croire en la valeur de la contribution de cet organisme auprès des jeunes de la Terrasse du Patro en particulier, et de la collectivité en général.

Notre implication dans le développement durable de la communauté, c'est aussi ça, notre distinction coopérative!



Michael Steven Torres bénéficie de l'aide aux devoirs depuis maintenant 4 ans. Il fréquente aujourd'hui l'école secondaire et affirme que ce service lui permet d'améliorer ses notes dans les matières scolaires les plus difficiles et le sensibilise à l'importance de la réussite scolaire

### Petit rappel du règlement d'immeubles **Animaux, oiseaux, vermine**



**21.3** **Un seul chien ou un seul chat est permis par logement.** Cependant la présence et/ou la possession d'un chien est interdite dans les édifices suivants: 2975 St-Prospier, 1925 Pratte, 1375 Marguerite-Bourgeoys, la Maison Marguerite-d'Youville, de même que notre tout nouvel immeuble situé au 935 Morison.



**21.4.4** Il est interdit de laisser un animal faire ses besoins naturels sur les propriétés administrées par l'Office. S'il arrivait que cela se produise, il incombe au gardien de l'animal ou à son propriétaire de **ramasser les excréments immédiatement.** Tout chat ou chien circulant sur les propriétés extérieures de l'OMH et dans les espaces collectifs, tels les couloirs, les cages d'escaliers et les halls **doit être maintenu en laisse.**

## **PLANIFICATION TRAVAUX 2015**

Maisonnettes Terrasse du Patro 1375 Larocque 90 Mondor Maisonnettes Vaudreuil	Remplacement des portes avant Remplacement du parement métallique Réfection de la toiture et du stationnement Réfection stationnement, remises extérieures et refaire trottoir en façade	150 000 \$ 50 000 \$ 80 000 \$ 109 000 \$
Escale et 1400-1420 St-Jacques Escale 2300 Morin	Construction d'une remise à vélo Achat d'électroménager Refaire patios et achat d'électroménagers	30 000 \$ 4 000 \$ 36 000 \$ 4 000 \$
1250 Bibeau 16315 Savoie	Réfection stationnement et parement métallique Remplacement des fenêtres	60 000 \$ 50 000 \$

### **STATIONNEMENT DES VÉHICULES**

Afin d'assurer le bon fonctionnement des stationnements sur les terrains de l'office d'habitation nous avons mis en place le système de vignettes. Nous sommes à même de constater que ce système a permis de régler 90 % des problèmes que nous vivions il y a 5 ans. Nous souhaitons la collaboration de tous pour assurer son bon fonctionnement, voici quelques éléments à retenir :

- ✓ La vignette collée à l'intérieur de la vitre arrière, côté conducteur, assure la place de stationnement qui vous a été assignée. Et seulement cette place. Aucun autre véhicule ne peut utiliser votre espace.
- ✓ La vignette n'est pas transférable sur un autre véhicule. Vous devez passer au bureau vous en procurer une nouvelle.
- ✓ Le contrôle des stationnements est effectué par la Ville de Saint-Hyacinthe et les véhicules en infraction sont passibles d'une amende de 40 \$.



**Nous vous remercions de votre collaboration qui assure son bon fonctionnement**

### **PROJET FIERTÉ**

L'association des locataires et en collaboration avec l'Office d'habitation, a réalisé au cours de l'année 2014, un projet sur la fierté des locataires. Voici les principales actions concrètes du projet :

- Embellissement des aires communes extérieures de certains immeubles, particulièrement à la Terrasse du Patro, par la plantation de fleurs.
- Participation de plusieurs jeunes de 6 à 12 ans au camp de jour des Loisirs Christ-Roi.
- Participation de plusieurs locataires de l'OMH à la Fête de quartier des Loisirs Christ-Roi.
- Participation à la Marche Desjardins le dimanche 28 septembre dernier.
- Collaboration des jeunes de l'aide aux devoirs à la plantation de plants de tomates et à la distribution aux familles intéressées par l'offre.
- Collaboration avec le comité de l'environnement de la Terrasse du Patro afin d'assurer avec les enfants, la propreté du site.
- Sensibilisation auprès des locataires au recyclage des déchets par l'utilisation des bons conteneurs.
- Installation de pommes de douches avec faible débit dans toutes les maisonnettes pour familles.







### UN CASSE-TÊTE DE 33 600 MORCEAUX

Madame Simonne Arseneau, qui habite à la Maison Champagnat au 1925 Pratte a réalisé un travail gigantesque en réunissant pas moins de 33 600 morceaux de casse-tête. Celui-ci mesure 18 pieds 2 pouces par 5 pieds 2 pouces. Originnaire du Nouveau-Brunswick, cette Acadienne d'origine a mis plus de 550 heures de travail pour réaliser cet exploit. Le casse-tête a été exposé dans la chapelle de la Maison Champagnat. Elle a raison d'être très fière de son accomplissement. Nous la félicitons pour son exploit.



## ÉVÈNEMENTS À RETENIR:



### LOISIRS CHRIST-ROI

Invitation au **Brunch de Noël**

Dimanche le 14 décembre

Des billets seront gracieusement offerts par l'OMH aux locataires qui en feront la demande.

Quantité limitée.

### L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES



#### Souper des fêtes

Samedi le 20 décembre  
à la salle des loisirs Christ-Roi

#### Dépouillement de l'arbre de Noël

pour les familles et les enfants

Dimanche le 21 décembre

à la salle des loisirs Christ-Roi



En cette période de réjouissance, nous vous rappelons d'être prudent sur la route, vigilant dans vos déplacements et respectueux envers votre voisinage...

**Parce que la modération a toujours meilleur goût!**



Fermeture du bureau  
le bureau sera fermé  
du 22 décembre au 4 janvier.



Les membres du conseil d'administration, ainsi que le personnel de l'OMH vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que le temps des Fêtes soit rempli de joie.

**Exceptionnellement**, les locataires qui habituellement se présentent au bureau pour payer leur loyer devront s'en acquitter **le lundi 5 janvier 2015**.